



## Message n°1

26 septembre 2019

### Le blé dur en pluriannuel reste intéressant pour la région

Depuis 4 ans, le prix du blé dur est proche ou inférieur à 200€/ha. La question de la rentabilité économique du blé dur se pose donc face au blé tendre (ou l'orge).

Prix payé producteur (réfactions comprises) €/ha	Année de récolte										
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Blé dur	156	222	299	243	207	296	265	203	199	165	205
Blé tendre	122	179	200	224	190	178	169	155	169	160	145
Rapports de prix BD/BT	1.27	1.24	1.50	1.09	1.09	1.66	1.57	1.31	1.17	1.03	1.41

Sur la base d'une étude pluriannuelle sur le département de la Haute Garonne, avec des données CER (prix payé producteurs avec réfaction + différentiel de rendement blé dur / blé tendre en parcelle agriculteurs), il est possible de voir que :

Marge brute différentielle avec aides (€/ha)	Année de récolte										
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Blé dur	612	1187	1307	1279	837	1388	1180	892	927	469	800
Blé tendre	474	1041	862	1257	905	795	744	706	809	499	559
Différence de marge	138	146	444	22	-68	593	436	186	118	-31	241

Source : étude ARVALIS pluriannuelle sur le département de la Haute Garonne, avec des données CER (prix payé producteurs avec réfaction + différentiel de rendement blé dur / blé tendre en parcelle agriculteurs)

- En prix ou en marge brute, le blé dur est plus performant que le blé tendre 7 années sur 10
- En moyenne sur 10 ans ou 5 ans la marge brute du blé dur est supérieur de 200€/ha à celle du blé tendre

**En production de blé dur, penser à ne pas négliger la conduite. Le pilotage en culture peut vous permettre d'ajuster vos intrants au plus juste.**

#### Et le blé améliorant ? → Blé améliorant = contrat

- Le blé améliorant est une filière très petite. Le marché des BAF concerne en effet des volumes restreints. Ne mettez en place que le blé améliorant que vous pouvez contractualiser.
- Le pilotage d'un blé améliorant se fait comme un blé dur : autant de charge en azote et fongicide. Baisser en intrant sur un blé améliorant a les mêmes impacts que sur un blé dur : le rendement diminue et la qualité se dégrade et des réfactions peuvent être appliquées.
- L'écart de rendement entre le blé dur et blé améliorant est très faible.
- La disponibilité en semences est très réduite.

# Variétés et implantation

## Les variétés 2018-2019 : caractéristiques et milieux d'implantation :

	Rendement en % de la moyenne dans chaque milieu	Variétés à tolérance intéressante			Variétés de bonne qualité technologique	
		Variétés peu sensibles à la rouille brune (note > ou = 6.5)	Pour précédent maïs et sorgho : Variétés peu sensibles aux fusariose épi et DON (note > ou = 5)	Variétés assez peu sensibles aux mosaïques (Stries en fuseaux) (note > ou = 6)	Variétés à teneur en protéines correcte (note > ou = 5.5) et peu sensibles au mitadinage (note > ou = 6)	Variétés peu sensible à la moucheture (note > ou = 7.5)
<b>Variétés adaptées aux sols profonds</b>	ANVERGUR 106% RGT VOILUR 105% RELIEF 104% TOSCADOU 101% CASTELDOUX 101% SCULPTUR 101% PLATONE 100% MIRADOUX 97%	CASTELDOUX RELIEF RGT VOILUR TOSCADOU	RELIEF	ANVERGUR* RELIEF	ANVERGUR* CASTELDOUX RGT VOILUR	CASTELDOUX MIRADOUX RGT VOILUR
<b>Variétés adaptées aux sols superficiels</b>	ANVERGUR) 106% RGT VOILUR 105% SCULPTUR 104% RELIEF 103% CASTELDOUX 102% ATOUDUR 100% MIRADOUX 98%	CASTELDOUX RELIEF RGT VOILUR	RELIEF	ANVERGUR* RELIEF	ANVERGUR* CASTELDOUX RGT VOILUR	CASTELDOUX MIRADOUX RGT VOILUR
<b>Variétés adaptées aux sols de brouillards</b>	ANVERGUR* MIRADOUX SCULPTUR			ANVERGUR*	ANVERGUR*	MIRADOUX

\* Les variétés ATOUDUR et ANVERGUR sont relativement sensibles à la verse, notamment ATOUDUR. Il est donc nécessaire de faire attention dans toutes les situations favorisant la verse notamment les sols profonds.

### Date de semis :

OCTOBRE		NOVEMBRE							DECEMBRE
20 oct.	25 oct.	1 <sup>er</sup> nov.	5 nov.	10 nov.	15 nov.	20 nov.	25 nov.	30 nov.	30 déc.
		RELIEF							
		MIRADOUX							
		ANVERGUR – ATOUDUR – CASTELDOUX – RGT VOILUR – TOSCADOU							
		SCULPTUR							

**N.B. : Il est recommandé de semer le plus tôt possible dans la période indiquée ci-dessus sauf dans les zones à risque pucerons et cicadelles (coteaux versant sud, zones abritées, ...).**

**Densité de semis :**

Le tableau ci-dessous résume, pour le blé dur dans le Sud-Ouest, les résultats en matière de dose de semis en fonction de la date de semis et du type de sol.

Les densités de semis conseillées ci-dessous sont adaptées à des taux de germination > à 85% correspondant à la norme semences certifiées et à des conditions de préparation de sol optimales avec des pertes attendues à la levée de 20 % maxi.

Période de semis	Sol argilo-calcaire profond ou limoneux à bonne réserve	Sols superficiels, séchants ou hydromorphes	Si taux de germination < à 85%	Si sol moiteux ou soufflé	Si herse étrille	Si désherbage racinaire avec risque phytos	Si conditions climatiques défavorables en semis tardif
Fin octobre <i>Déconseillé en zone à risque</i>	220 grains/m <sup>2</sup>	250 grains/m <sup>2</sup>	Réajustez la dose avec la différence obtenue par rapport à 85%	+10%	+10% <i>Semis</i>	+10%	/
Début Novembre / Mi-novembre	250 grains/m <sup>2</sup>	300 grains/m <sup>2</sup>		+10%	+10% <i>Semis</i>	+10%	/
Mi-novembre / Fin Novembre	300 grains/m <sup>2</sup>	330 grains/m <sup>2</sup>		+10%	+10% <i>Semis</i>	+10%	+10 à 20%
Décembre	350 grains/m <sup>2</sup>	390 grains/m <sup>2</sup>		+10%	+10% <i>Semis</i>	+10%	+10 à 20%

**Calcul de la dose de semis : attention recalculer votre dose car les PMG peuvent être importants :**

Les PMG cette année sont élevés mais peuvent être variable d'un lot à l'autre, il est donc **important de bien recalculer sa dose de semis** afin de ne pas semer trop clair. En effet, pour semer 250 grains/m<sup>2</sup> avec un PMG de 50, il faut semer 125 kg/ha, alors qu'il faudra semer 150 kg/ha pour un PMG de 60. Pour faire votre calcul avec vos semences :

$$\text{Dose de semis (kg/ha)} = (\text{nbre grains/m}^2 \times \text{PMG}) / 100$$

PMG \ Densité de semis	40	45	50	55	60
220 grains/m <sup>2</sup>	88 Kg/ha	99 Kg/ha	110 Kg/ha	121 Kg/ha	132 Kg/ha
250 grains/m <sup>2</sup>	100 Kg/ha	113 Kg/ha	125 Kg/ha	138 Kg/ha	150 Kg/ha
300 grains/m <sup>2</sup>	120 Kg/ha	135 Kg/ha	150 Kg/ha	165 Kg/ha	180 Kg/ha
350 grains/m <sup>2</sup>	140 Kg/ha	158 Kg/ha	175 Kg/ha	193 Kg/ha	210 Kg/ha

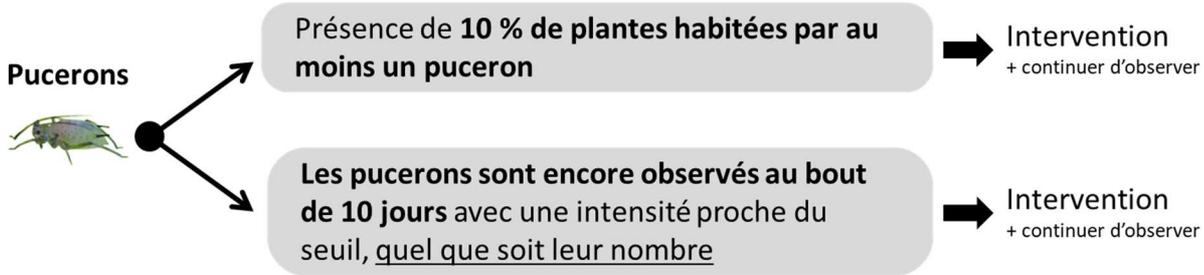
**Pucerons et cicadelles : surveillance fine à prévoir**

La campagne passée nous a montré que des attaques de pucerons mais également de cicadelles pouvaient être importantes. Il convient de rester très vigilant sur ces ravageurs qui risquent de devenir de plus en plus nuisibles (effet de l'arrêt des néonicotinoïdes en traitement de semences et effet du réchauffement climatique).

Le blé dur est moyennement sensible (les orges sont les plus sensibles). Il n'existe pas encore sur le marché de variété de blé dur résistantes à la JNO et aux maladies du pied chétif, la lutte se fera donc en végétation suivant observation en parcelle.

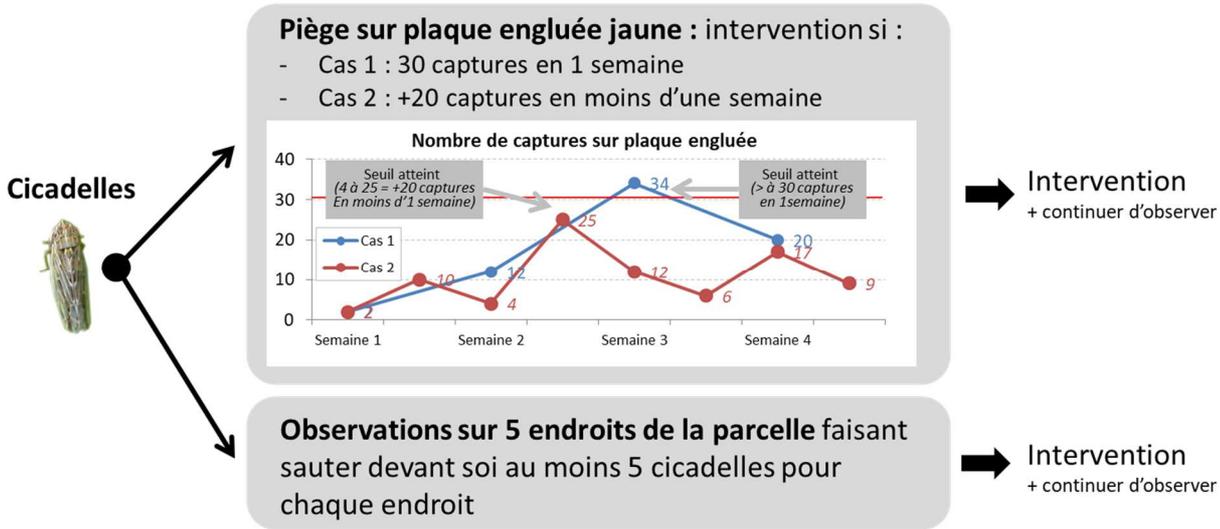
**PUCERONS :**

Les observations des pucerons sont à réaliser directement sur les plantes des parcelles, de façon minutieuse par beau temps, dès la levée et jusqu'aux grands froids (si il y en a !).



**CICADELLES :**

Les observations des cicadelles sont à réaliser directement dans les parcelles ou avec un piège englué jaune, par beau temps, dès la levée et jusqu'aux grands froids (si il y en a !) – de levée à début tallage. Parmi les cicadelles, celles qui peuvent transmettre les maladies des pieds chétifs sont les cicadelles *Psammotettix alienus* (de couleur marron claire avec une coloration des nervures dorsales éclaircies).



**Un traitement trop précoce serait une assurance illusoire : l'insecticide appliqué en végétation agissant par contact, les nouvelles feuilles formées après traitement ne sont pas protégées. Ne pas traiter par rapport à un stade mais seulement en présence des ravageurs.**

**Désherbage : penser aux applications d'automne dès le semis dans les situations infestées en ray-grass ou vulpie**

Dans les zones blés durs, les problèmes les plus préoccupants concernent la lutte contre les graminées avec l'augmentation des intensités d'infestation en ray-grass, folle avoine, vulpie, ... accentué par la progression des populations résistantes aux herbicides antigaminées des groupes A (Agdis, Axial, ...) ou B (sulfonylurées). Des difficultés peuvent également affecter la gestion des dicotylédones, avec l'apparition, plus récente de cas de résistance aux sulfonylurées (coquelicot, ...)

Pour faire face à ces différents problèmes, il convient de faire preuve de vigilance et d'anticipation. Une stratégie performante doit s'appuyer sur les leviers agronomiques ou mécaniques complémentaires à la lutte chimique et implique de diversifier et adapter les solutions de lutte sur les parcelles à problèmes :

- ⇒ Eviter les retours trop fréquents de céréales,
- ⇒ Réaliser un labour en tête de rotation (solution efficace pour réduire le stock semencier notamment en brômes, ray-grass, vulpie, vulpins),
- ⇒ Réaliser un ou plusieurs faux semis avant l'implantation des céréales,
- ⇒ Alternier les familles chimiques,
- ⇒ Eviter les semis trop précoces.

**Efficacité potentielle contre les graminées :**

	Faux-semis	Semis décalé	Labour	Allongement de la rotation
Ray-grass	**	***	***	***
Vulpie	**	**	***	***
Folle avoine	0	0	*	***
Vulpin	** à ***	***	***	***
Bromes	***	****	****	****

\*\*\*\* : Très efficace ; \*\*\* : Efficace ; \*\* : moyennement efficace ; \* : peu efficace ; 0 : inefficace

**Programme de désherbage**

Dans les situations les plus sales, réaliser au moins un traitement à l'automne avec un anti-graminée racinaire rattrapé si nécessaire sortie hiver.

**RAY-GRASS : FORTES INFESTATIONS (>10 plantes/m<sup>2</sup>)**

AUTOMNE		PUIS	SORTIE D'HIVER		
Prélevée	OU	1 à 3 feuilles	Cout en €/ha	Plein tallage	Cout en €/ha

Ajuster le choix de l'herbicide sortie hiver (groupe A ou B) selon les efficacités constatées les années précédentes

DEFI 2L + TRINITY 2L <sup>(4)</sup>		65	<b>Si résistance groupe B (S.U.)</b> AXIAL PRATIC 0.9 L +H 37 TRAXOS PRATIC 1.2L +H 40 <b>Si résistance groupe A (fops,</b> ARCHIPEL DUO 1L <sup>(3)</sup> + H 67 ATLANTIS PRO 1.5L <sup>(3)</sup> +H 66 LEVTO WG 0.5kg + H + SA 68 COSSACK STAR 0.2kg - ABAK 0.25 kg + H 53
DEFI 3L + COMPIL 0.15L	ou DEFI 3L + COMPIL 0.15L	41	
DEFI 2.5L + CODIX 2.5L <sup>(*)</sup>	ou DEFI 2.5L + CODIX 2.5L <sup>(*)</sup>	69	
Chlorb 1400 g <sup>(4)</sup> + CODIX 2L	ou Chlorb 1400 g <sup>(4)</sup> + CODIX 2L	68	
AUBAINE 3L <sup>(4)</sup>	ou AUBAINE 3L <sup>(4)</sup>	48	
ATHLET 3L <sup>(1)(4)</sup>	ou ATHLET 3L <sup>(1)(4)</sup>	43	
CONSTEL 4L <sup>(1)(4)</sup>	ou CONSTEL 4L <sup>(1)(4)</sup>	51	
Chlorb 1500 g <sup>(4)</sup>	ou Chlorb 1500 g <sup>(4)</sup>	36	
TROOPER 2.5L	ou BATTLE DELTA 0.4L	48 / 36	

**Programme automne renforcé si suspicion de résistance aux herbicides des groupes A et B**

Prélevé	PUIS	1 à 3 feuilles	Cout en €/ha	Plein tallage
DEFI 3L	XINIA 0.7L <sup>(1)(4)</sup>	82		
DEFI 3L + COMPIL 0.15L	Chlorb 1500 g <sup>(4)</sup>	77		
DEFI 2.5L + CODIX 2.5L <sup>(*)</sup>		105		
PONTOS 0.65L <sup>(1)(4)</sup>	CONSTEL 4L <sup>(1)(4)</sup>	84		
TROOPER 2.5L		89		
	DEFI 3L + COMPIL 0.15L	89		

- (1) respecter une bande végétalisée permanente de 20m en bordure des points d'eau
  - (2) ne pas appliquer pendant la période d'écoulement des drains avant le stade BBCH20
  - (3) ne pas appliquer sur sols drainés à plus de 45% d'argile
  - (4) ne pas appliquer sur sols drainés
- VT : Variétés tolérantes au chlortoluron  
 H = huile SA = sulfate d'ammonium

**AUTRES GRAMINEES**

AUTOMNE				OU	SORTIE D'HIVER		
Prélevée	1 à 3 feuilles	début tallage	Cout en €/ha		Plein tallage	1- 2 nœuds	Cout en €/ha

**VULPIE QUEUE DE RAT**

CONSTEL 3.5L <sup>(1)(4)</sup>	ou	CONSTEL 3.5L <sup>(1)(4)</sup>	39				
Chlorto 1500 g <sup>(4)</sup>	ou	Chlorto 1500 g <sup>(4)</sup>	30				
AUBAINE 3L <sup>(4)</sup>	ou	AUBAINE 3L <sup>(4)</sup>	48				
ATHLET 3L <sup>(1)(4)</sup>	ou	ATHLET 3L <sup>(1)(4)</sup>	43				

**VULPIN DES CHAMPS**

DEFI 2.5L+CODIX 2.5L <sup>(1)</sup>			69	TRAXOS PRATIC 1.2L +H		40
CONSTEL 3.5L <sup>(1)(4)</sup>	ou	CONSTEL 3.5L <sup>(1)(4)</sup>	44	LEVTO WG 0.4 kg + H + SA		56
Chlorto 1500 g <sup>(4)</sup>	ou	Chlorto 1500 g <sup>(4)</sup>	36	ATLANTIS PRO 0.9L <sup>(3)</sup> +H		47
AUBAINE 3L <sup>(4)</sup>	ou	AUBAINE 3L <sup>(4)</sup>	48	ATLANTIS STAR 0.2kg <sup>(3)</sup> +		-
ATHLET 3L <sup>(1)(4)</sup>	ou	ATHLET 3L <sup>(1)(4)</sup>	43			
TROOPER 2.5L	ou	BATTLE DELTA	48 / 36			

**FOLLE AVOINE**

				<b>Si F.A résistantes groupe A (fops, dymes) :</b>		
				ARCHIPEL DUO 1L + H <sup>(3)</sup>		67
				ATLANTIS PRO 1.5L+H <sup>(3)</sup>		66
				<b>Autres :</b>		
				AXIAL PRATIC 0.9L		37
				TRAXOS PRATIC 0.8L +H		28
				CLODINASTAR 0.4L+H		36
				BROCAR240 0.16L+H		-
				FENOVA SUPER 0.6L +H		26

**PHALARIS PARADOXAL**

	ARCHIPEL DUO 1 +H(3)	67	ARCHIPEL DUO 1 +H(3)		67
	ATLANTIS PRO 1.5+H(3)	66	ATLANTIS PRO 1.5+H(3)		66
			HUSSAR PRO 1L+H		48
			AXIAL PRATIC 0.9L		32
			TRAXOS PRA. 0.9L +H		26

**BROMES (dose fractionnée en 2 applications à 10-20 jours d'intervalle)**

	MONITOR 2x0.0125kg+adjuv .	38	ou	MONITOR 2x0.0125kg+adjuv .	38
				ABAK 2x0.0125 kg +H	53

- (1) respecter une bande végétalisée permanente de 20m en bordure des points d'eau
- (2) ne pas appliquer pendant la période d'écoulement des drains avant le stade BBCH20
- (3) ne pas appliquer sur sols drainés à plus de 45% d'argile
- (4) ne pas appliquer sur sols drainés
- VT : Variétés tolérantes au chlortoluron
- H = huile SA = sulfate d'ammonium

## Phosphore et Potasse : ne pas oublier l'engrais de fond

Dans certaines situations, le phosphore peut devenir limitant, il est donc important de faire le point régulièrement sur les teneurs en phosphore dans le sol à l'aide d'une analyse de terre. De manière général, il est nécessaire d'apporter au moins 40 unités tous les ans.